

Procuration de Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, février 1856

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [février 1856](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Forest, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméProcuration donnée par Godin à Alexandre Brullé pour se substituer à Louis Cador dans les droits et obligations de l'acte de bail passé le 10 mars 1853 dans l'étude de monsieur Vanderlinden, notaire à Bruxelles, entre Louis Cador pour Godin et François Joseph Waefelaer, négociant, Charles Josse Waefelaer, géomètre, et Félix Waefelaer, plombier, agissant pour le compte de Gérard Waefelaer, lieutenant de marine, de madame veuve Waefelaer représentante légale de ses enfants mineurs Louis, Guillaume, Édouard et Clémence Waefelaer, et de Félix Waefelaer, mandataire de François Louis Waefelaer, plombier à Bruxelles.

NotesUne numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 32/41 ».

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin", Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Cador, Louis](#)
- [Vanderlinden \[monsieur\]](#)
- [Waefelaer \[famille\]](#)

Lieux cités [Bruxelles \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (4)

Collation 1 p. (40r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 17/10/2023

32
H

Je soussigné Jean Baptiste Louis Gouin, Manu-
facturier à Gouin, Vevy, Suisse, venant pardevant, à Paris,
Monsieur de Sully, avec fins de partie, tant, et que ma succession
pour ma succession de son feu et relai de Monsieur Louis
Gouin sans les droits et obligations résultant de l'acte de
l'acte passé le 10 Mars 1750 en l'Ordre de M^r de Sully
notaire à Gouin, comparé entre M^r de Sully, et Monsieur
Gouin d'une part, et M^r François Joseph Wafelack, né-
gociant, Charles-Joseph Wafelack, greffier, Félix Wafelack,
alambic, négociant, en leur personne et de leurs part, pour
Gouin Wafelack, lieutenant à Moring, et M^r Wafelack, négociant
commun, tutour légal de ses enfants mineurs, Louis, Guillem,
Edouard, et Etienne Wafelack, ses quatre enfants mineurs
nés de son mariage, et Félix Wafelack, celui, administrateur
de François Louis Wafelack alambic à Gouin.

Gouin le présent 1750.
bon pour pouvoir
Gouin.